

# « L'accès aux soins de santé mentale pour les jeunes : qu'en disent-ils ? »

---

CHARLEROI, LE 10 OCTOBRE 2022



Service droit des jeunes

# L'AMO Service droit des jeunes

---

Agréé et subsidié par le ministère de l'Aide à la Jeunesse en FWB

Aide sociale et juridique

Jeunes de 0-22 ans (familles, professionnels)

Aide volontaire, non-mandatée

Prévention éducative: information et accompagnement

*Droit scolaire, droit familial/civil, protection et aide à la jeunesse, justice, droits sociaux...*

Prévention sociale: vise les problèmes ou dysfonctionnements institutionnels ou sociétaux récurrents (non-respect de droits...), missions d'interpellation, actions collectives

Gratuit

# Projet: Quels sont les freins au droit à la santé mentale du jeune?

---

Genèse:

- Constat d'une augmentation des jeunes suivis présentant des troubles de la santé mentale, en errance;
- Jeunes étant déjà passés par nombre de services vers lesquels ils ne souhaitent plus être orientés.

Même si leur demande initiale vis-à-vis du SDJ ne relève pas de la SM, leur trouble complexifie les démarches et leurs aboutissements.

Certains préfèrent même être qualifiés de « délinquants » tant l'image qu'ils ont du secteur de la SM est négative.

➔ démarche compréhensive. Est-ce le système de prise en charge ou les représentations que s'en font les jeunes qui freinent le respect du droit à la santé mentale?

---

17 jeunes interviewés + 13 professionnels

Résultats:

4 capsules vidéos créées par les jeunes, pour les jeunes:

- *la stigmatisation ressentie lorsqu'on est usager d'un dispositif de soin en santé mentale.*
- *l'importance de respecter le secret professionnel et le cadre de travail.*
- *sentiment de solitude, de ne pas être cru par les professionnels.*
- *manque d'informations sur les dispositifs existants.*

1 rapport de recherche-action: « Quels sont les freins au droit à la santé mentale du jeune? »

---

Le rapport se structure en 3 partie:

1/ mise en contexte historique de la psychiatrie;

2/ cadre légal;

3/ analyse des entretiens (théorie de l'acteur-réseau ou sociologie de la traduction – rédigé par RTA).

# Les freins

---

- Pénurie de places;
- Temporalité des institutions psychiatriques;
- Critères d'admission.

# Loi relative aux droits du patient

---

Représentation du patient mineur;

Association du patient mineur;

Possibilité pour le patient mineur d'exercer lui-même ses droits.

# Le moment adolescent

---

L'adolescence comme entrave à la demande d'aide.

Processus adolescente → comportements (à risque).

Importance des détails pour un consentement sincère.



# Qu'est-ce qui freine les jeunes?

---

- Renvoi de balles;
- Image négative du secteur SM;
- Stigmatisation des usagers;
- Manque d'information sur les services existants;
- Manque d'adaptabilité des structures;
- Coût.

# Quelles pistes?

---

- Sortir de son cadre;
- Entraide, collaboration;
- Co-intervention.

# Sociologie de la traduction

---

Ou théorie de l'acteur-réseau

- 1/ La problématisation = le moment où on propose une identité tout en posant des questions.
- 2/ L'intéressement = le moment où on essaie d'entrer concrètement dans une relation avec un autre.
- 3/ L'enrôlement = le moment où on invente et accepte un nouveau rôle pour se connecter à l'autre.
- 4/ La mobilisation = le réseau se mobilise pour grandir et se stabiliser.

# Deux points de vigilance transversaux

---

- les violences institutionnelles;
- le respect strict du secret professionnel.

# Les jeunes ont un message pour vous...

---

<http://www.sdj.be/sante-mentale/>